

Demande d'admission Année scolaire 2025-2026

Date limite de candidature : **4 avril 2025**

	NOM DE L'ÉLEVE :	PRENOM(S) :
PHOTO DU CANDIDAT (OBLIGATOIRE)	Date de naissance :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
	Lieu de naissance :	Pays :
	Nationalité :
L'élève sera susceptible d'être boursier à la rentrée 2025-2026 <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Accès au simulateur COLLEGE : https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html Accès au simulateur LYCEE : https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html		
Responsable légal 1 (Nom, prénom) : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Adresse complète : Tél. Courriel :		
Responsable légal 2 (Nom, prénom) : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Adresse complète : Tél. Courriel :		

Année scolaire	Etablissement fréquenté	Classe	LV A	LV B
2024-2025				
2023-2024				

INTERNAT D'EXCELLENCE

Classe sollicitée à la rentrée 2025 : **Etablissement demandé :**

<input type="checkbox"/> Collège du Torenberg-Heiligenstein	<input type="checkbox"/> Lycée G. Eiffel	Internat du lycée T. Deck <input type="checkbox"/> Lycée Deck <input type="checkbox"/> Collège Grünewald <input type="checkbox"/> Lycée Kastler	Internat du lycée L. Armand <input type="checkbox"/> Lycée Armand <input type="checkbox"/> Collège Macé <input type="checkbox"/> Collège Bel Air	Internat du lycée L. Weiss <input type="checkbox"/> Lycée Général L. Weiss <input type="checkbox"/> Lycée pro L. Weiss <input type="checkbox"/> Collège J.G. Reber
---	--	---	--	--

Langues vivantes : LVA LVB

« **INTERNAT A LA VILLE** » **LYCEE LOUIS ARMAND** : cette formule propose tous les services de l'internat d'excellence **sans nuitée accueil en soirée (17h30 / 20h30) et les mercredis après-midi (12h / 20h30)**

- Toute inscription en internat à la ville implique la présence obligatoire de l'élève les mercredis après midi

Classe sollicitée à la rentrée 2025 : **Etablissement demandé :**

Collège Macé Collège Bel Air

Langues vivantes : LVA LVB

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE :

Je confirme que je suis candidat(e) pour une admission à l'Internat d'Excellence et je joins obligatoirement **une lettre de motivation (10 lignes maximum)**

Date :

Signature :

DEMANDE DU OU DES REPRESENTANTS LEGAUX :**Responsable légal 1**

Je soussigné(e) (NOM Prénom),, père, mère, autre (précisez :), **responsable légal** de l'élève (NOM Prénom) :
demande son admission à l'Internat d'Excellence et m'engage à régler la participation annuelle à charge des familles correspondante à mon choix d'établissement (voir tableau annexe).

Date :

Signature :

Responsable légal 2

Je soussigné(e) (NOM Prénom),, père, mère, autre (précisez :), **responsable légal** de l'élève (NOM Prénom) :
demande son admission à l'Internat d'Excellence et m'engage à régler la participation annuelle à charge des familles correspondante à mon choix d'établissement (voir tableau annexe).

Date :

Signature :

AVIS MOTIVE DU PROFESSEUR PRINCIPAL OU DU PROFESSEUR DES ECOLES :**AVIS MOTIVE DU CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION :****AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE OU DU DIRECTEUR D'ECOLE :****PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :**

- Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
- Lettre de motivation de l'élève
- Dernier avis d'imposition afin d'étudier une éventuelle demande de bourse pour accompagner les familles

Une fois le dossier dûment complété, le chef d'établissement d'origine adresse le dossier à l'établissement demandé avant le 4 avril 2025 délai de rigueur :

- Lycée T. Deck : Monsieur le proviseur de l'Internat d'Excellence de Guebwiller, ce.0680016y@ac-strasbourg.fr
- Collège du Torenberg – Heiligenstein : ce.0673006d@ac-strasbourg.fr
- Lycée L. Armand : ce.0680034T@ac-strasbourg.fr
- Lycée G. Eiffel : ce.0681810Y@ac-strasbourg.fr
- Lycée L. Weiss : ce.0680068E@ac-strasbourg.fr

Partie réservée à l'administration du dossier

DATE DE L'ENTRETIEN DE LA FAMILLE:

COLLEGE DU TORENBORG

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF – Montants 2024-2025

ATTENTION : Les montants des bourses sont donnés à titre indicatifs et correspondent aux montants appliqués en 2024-2025. Les tarifs pour 2025-2026 seront adoptés au mois de juin 2025.

	Non boursier	Boursier taux 1	Boursier taux 2	Boursier taux 3
Tarif annuel de l'internat Torenborg	1505.10	1064.10	794.10	545.10
Bourse annuelle		114 €	315 €	495 €
Prime annuelle d'internat élèves boursiers		327 €	396 €	465 €

Accès au simulateur de bourse collègue : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

Année Scolaire 2024-2025

Barème d'attribution des bourses de collège 2024-2025

Année de référence des revenus : 2023

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	17 927	9 691	3 419
2	22 064	11 928	4 208
3	26 201	14 164	4 997
4	30 338	16 401	5 786
5	34 476	18 637	6 576
6	38 613	20 873	7 365
7	42 750	23 110	8 154
8 ou plus	46 886	25 346	8 943
Montant annuel de la bourse	114 €	315 €	495 €

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
--	--------------	--------------	--------------

Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 :

INTERNAT LYCÉE Théodore Deck

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF – Montants 2024-2025

ATTENTION : Les montants sont donnés à titre indicatifs et correspondent aux montants appliqués en 2024-2025.
Les tarifs pour 2025-2026 seront adoptés au mois de juin 2025.

	Montant annuel (hors aides possibles)
Collégiens	1659.15€
Pré-Bac hors collégiens	1437.12€ +10€ de ticket modérateur
Post-Bac	1797.12€

Exemple d'aides déductibles en 2024-2025

2023 – 2024	Collégiens	Lycéens Pré-Bac
Simulateur de Bourses	https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html	https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html
Bourses	Le barème d'attribution 2024-2025 les montants annuels suivants : Échelon 1 : 114 € Échelon 2 : 315 € Échelon 3 : 495 €	Le barème d'attribution fixe pour 2024-2025 les montants annuels suivants : Échelon 1 : 474 € Échelon 2 : 582 € Échelon 3 : 687 € Échelon 4 : 792 € Échelon 5 : 897 € Échelon 6 : 1008 €
Prime d'internat	Cette prime est destinée à tous les élèves boursiers scolarisés en internat. Elle est modulée selon l'échelon de bourse détenu par l'élève boursier. Elle est versée en trois fois en même temps que la bourse. Les familles n'ont pas de dossier spécifique à remplir.	
	Échelon 1 : 327 € Échelon 2 : 396 € Échelon 3 : 465 €	Échelon 1 : 327 € Échelon 2 : 396 € Échelon 3 : 465 € Échelon 4 : 534 € Échelon 5 : 603 € Échelon 6 : 672 €
Bourse au mérite		Prime destinée aux ayant obtenus la mention Bien ou Très-Bien au DNB. Le montant annuel de la bourse au mérite, complément de la bourse de lycée, varie en fonction de l'échelon de la bourse, de 402€ (1er échelon) à 1002€ (6e échelon). La bourse au mérite est versée en trois fois en même temps que la bourse de lycée.
Aide régionale à la nuitée		De droit pour les lycéens pré-Bac
Aide régionale à la restauration		Cette aide ne concerne pas les élèves boursiers. La demande est à faire par la famille via l'établissement de scolarisation. Une aide de 0.80€ par repas est possible après éligibilité du dossier.
Information sur toutes les aides possibles	https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728	

LYCEE Gustave EIFFEL

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF – Montants 2024-2025

ATTENTION :

*Les montants des bourses sont donnés à titre indicatifs et correspondent aux montants appliqués en 2024-2025.
Les tarifs pour 2025-2026 seront adoptés au mois de juin 2025.*

Tarif Internat 2024-2025 (forfait 4 jours)

	Non Boursier	Boursier échelon 1	Boursier échelon 2	Boursier échelon 3	Boursier échelon 4	Boursier échelon 5	Boursier échelon 6
Tarif annuel de l'internat (forfait unique 4 nuitées) Lycéen	1437.12€	1437.12€	1437.12€	1437.12€	1437.12€	1437.12€	1437.12€
Tarif annuel de l'internat (forfait unique 4 nuitées) BTS							
Bourse annuelle		474€	582€	687€	792€	897€	1008€
Bourse annuelle au mérite *		402€	522€	642€	762€	882€	1002€
(*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde ou de première année de CAP avec une mention Bien ou Très bien au DNB							
Prime annuelle d'internats élèves boursiers		327€	396€	465€	534€	603€	672€

Accès au simulateur LYCEE : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Montant des bourses et plafonds de ressources 2024 - 2025

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2024-2025

Barème d'attribution des bourses de lycée 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

() attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au DNB engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles*

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**

LYCEE Louis ARMAND

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF – Montants 2024-2025

ATTENTION :

Les montants des bourses sont donnés à titre indicatifs et correspondent aux montants appliqués en 2024-2025.
Les tarifs pour 2025-2026 seront adoptés au mois de juin 2025.

Tarif Internat 2024-2025 (forfait 5 jours)

	Non Boursier	Boursier échelon 1	Boursier échelon 2	Boursier échelon 3	Boursier échelon 4	Boursier échelon 5	Boursier échelon 6
Tarif annuel de l'internat (forfait unique 5 nuitées) Lycéen	1 482,12€	1 482,12€	1 482,12€	1 482,12€	1 482,12€	1 482,12€	1 482,12€
Tarif annuel de l'internat (forfait unique 4 nuitées) BTS							
Bourse annuelle		474€	582€	687€	792€	897€	1 008€
Bourse annuelle au mérite *		402€	522€	642€	762€	882€	1002€
(*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde ou de première année de CAP avec une mention Bien ou Très bien au DNB							
Prime annuelle d'internats élèves boursiers		327€	396€	465€	534€	603€	672€

Accès au simulateur LYCEE : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Montant des bourses et plafonds de ressources 2024 - 2025

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2024-2025

Barème d'attribution des bourses de lycée 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	16 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au DNB engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €

INTERNAT A LA VILLE DU LYCEE LOUIS ARMAND

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF –

les tarifs appliqués s'adaptent au nombre de repas et /ou de nuitées

	Non boursier
Petit déjeuner	1,25€
Repas	4,85€
Hébergement en chambre collective pour une nuit	6,85 €

INTERNAT LYCÉE LOUISE WEISS

INFORMATIONS A TITRE INDICATIF – Montants 2024-2025

ATTENTION : Les montants sont donnés à titre indicatifs et correspondent aux montants appliqués en 2024-2025.

	Montant annuel (hors aides possibles) Forfait 4 nuitées - petit déjeuner – déjeuner – dîner du lundi au vendredi
Collégiens	1437.12€
Lycéens	1437.12€ +10 ticket modérateur

Exemple d'aides déductibles en 2024-2025

2023 – 2024	Collégiens	Lycéens
Simulateur de Bourses	https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html	https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html
Bourses	Le barème d'attribution 2024-2025 les montants annuels suivants : Échelon 1 : 114 € Échelon 2 : 315 € Échelon 3 : 495 €	Le barème d'attribution fixe pour 2024-2025 les montants annuels suivants : Échelon 1 : 474 € Échelon 2 : 582 € Échelon 3 : 687 € Échelon 4 : 792 € Échelon 5 : 897 € Échelon 6 : 1008 €
Prime d'internat	Cette prime est destinée à tous les élèves boursiers scolarisés en internat. Elle est modulée selon l'échelon de bourse détenu par l'élève boursier. Elle est versée en trois fois en même temps que la bourse. Les familles n'ont pas de dossier spécifique à remplir.	
	Échelon 1 : 327 € Échelon 2 : 396 € Échelon 3 : 465 €	Échelon 1 : 327 € Échelon 2 : 396 € Échelon 3 : 465 € Échelon 4 : 534 € Échelon 5 : 603 € Échelon 6 : 672 €
Bourse au mérite		Prime destinée aux ayant obtenus la mention Bien ou Très-Bien au DNB. Le montant annuel de la bourse au mérite, complément de la bourse de lycée, varie en fonction de l'échelon de la bourse, de 402€ (1er échelon) à 1002€ (6e échelon). La bourse au mérite est versée en trois fois en même temps que la bourse de lycée.
Aide régionale à la nuitée		De droit pour les lycéens pré-Bac
Aide régionale à la restauration		Cette aide ne concerne pas les élèves boursiers. La demande est à faire par la famille via l'établissement de scolarisation. Une aide de 0.80€ par repas est possible après éligibilité du dossier.
Information sur toutes les aides possibles	https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970#Le simulateur de bourse de college	https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511